

TROPHEE "BARBIEUX SA"

Une organisation du Team 2 Méricourt

LE RÉGLEMENT

En 2016, le Team 2 Méricourt vous propose de participer à la 1ère édition du TROPHÉE "BARBIEUX SA". En voici le règlement :

Article 1 :

Le Trophée "BARBIEUX SA" est ouvert et strictement réservé aux licencié(e)s UFOLEP des catégories suivantes :

1ère catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, GS, Féminines, Cadets et Minimes.

Article 2 :

Le Trophée "BARBIEUX SA" est ouvert aux licencié(e)s UFOLEP des Clubs régionaux et interrégionaux.

Article 3 :

Le Trophée "Barbieux SA" se déroulera sur les compétitions suivantes.

- 1ère manche : le samedi 30 avril à Lignereuil (62) sur un circuit de 7,5km.
- 2ème manche : le dimanche 12 Juin à Acheville (62) - épreuve comprenant deux 1/2 étapes : un contre la montre individuel (le matin) et une course en circuit (l'après-midi) puis classement général au temps sur les deux.

Article 4 : Participation

Pour prétendre au classement général final, le coureur devra participer aux deux épreuves.

Article 5 : Attribution des points

A chaque épreuve, les 20 premiers du classement scratch de la course se verront attribuer des points suivant une grille déterminée. Le décompte des points sera précisé en annexe.

Grille A : épreuve de Lignereuil et classement général d'Acheville.

Grille B : 1ère demie étape d'Acheville et 2ème 1/2 étape d'Acheville.

Chaque coureur ayant pris le départ d'une des épreuves marquera 5 points d'assiduités. Dans un souci d'efficacité, seul les 5 premiers de chaque catégorie seront annoncés à l'issue des épreuves. Le classement général final sera publié la semaine suivant la manche.

Article 6 : Dotation

Au terme de la 1ère épreuve, le vainqueur de chaque catégorie posera avec le maillot de leader pour le protocole, il restituera ensuite le maillot aux organisateurs, l'attribution définitive se faisant au terme du **Trophée BARBIEUX SA**.

Article 7 : Classement

Le classement général final sera établi par l'addition des points récoltés sur les différentes épreuves du Trophée.

En cas d'ex-aequo, la place au général de la 2ème épreuve sera prépondérante pour départager les concurrents (en cas d'égalité au temps, le coureur le plus âgé l'emporterait).

Les responsables du Trophée sont les dirigeants du Team 2 Méricourt, en collaboration des membres de la CD UFOLEP 59/62.



TROPHÉE BARBIEUX SA

- LA GRILLE DES POINTS -

Grille A		Grille B	
1er	50 pts	1er	30 pts
2ème	45 pts	2ème	28 pts
3ème	40 pts	3ème	26 pts
4ème	36 pts	4ème	24 pts
5ème	32 pts	5ème	22 pts
6ème	30 pts	6ème	20 pts
7ème	27 pts	7ème	18 pts
8ème	24 pts	8ème	16 pts
9ème	22 pts	9ème	14 pts
10ème	20 pts	10ème	12 pts
11ème	18 pts	11ème	10 pts
12ème	16 pts	12ème	9 pts
13ème	14 pts	13ème	8 pts
14ème	12 pts	14ème	9 pts
15ème	10 pts	15ème	7 pts
16ème	8 pts	16ème	6 pts
17ème	6 pts	17ème	5 pts
18ème	4 pts	18ème	4 pts
19ème	3 pts	19ème	3 pts
20ème	2 pts	20ème	2 pts